



République Française

VILLE DE SAUSSET - LES - PINS

Hôtel de Ville - Place des droits de l'homme - 13960 SAUSSET-LES-PINS - 04 42 44 51 51

Direction de la Communication
Tél. 33 (04)42.44.20.56
communication@saussetlespins.fr

DEMANDE D'AUTORISATION DE TOURNAGE OU DE PRISES DE VUES

• Production

Société de production :

Directeur de production :

Adresse du siège :

Code postal : Commune : Pays :

Tél. fixe : Tél. portable : Fax :

Courriel :

N° de SIRET Code APE : Numéro intracommunautaire TVA :

• Régisseur général ou contact

Nom et Prénom :

Téléphone portable : Courriel :

• Responsable casting

Nom et Prénom :

Téléphone portable : Courriel :

• Réalisateur / Photographe

Nom et Prénom :

Téléphone portable : Courriel :

• Composition de l'équipe et de l'équipement

Nombre de personnes dans l'équipe :

Lieu d'hébergement de l'équipe :

Nombre de véhicules (technique et personnel) :

Nom de la société de sécurité : Nom du responsable :

Adresse : Nombre de personnel de sécurité :

Matériel utilisé (trépied, réflecteur, type de caméra, etc.) :

Véhicule utilisé (nombre, type, tonnage, etc.) :

Casting : oui non

Si oui, indiquez le lieu : Date : Nombre de figurants :

Cantine ou loge :

Nom du prestataire :

Adresse :

Nom de l'assurance :

Adresse :

Groupe électrogène : oui non

Si oui, indiquez le nombre, type et m³ :

• Présentation du projet

Type du projet (long ou court métrage, téléfilm, série, émission, reportage/documentaire, spot publicitaire, reportage photographique, etc.) :

Titre du film, journal, magazine ou autres :

Date prévisionnelle de diffusion : Pays :

Commanditaire : Diffuseur :

Synopsis :

Dates prévues pour l'ensemble du tournage :

Nombre total de jours de tournage sur la commune :

- Pièces à fournir obligatoirement !

- Attestations d'assurance responsabilité civile précisant le montant de la garantie dommages,
- Extrait de KBIS de moins de trois mois,
- Certificat INSEE,
- Plans de tournage journaliers (précisez le nombre) :

La demande ne pourra être traitée qu'après réception de tous les renseignements et documents demandés.

- Visa du demandeur :

Par la présente la personne signataire de ce document atteste que toutes les informations fournies sont exactes. De plus, elle s'engage à faire figurer le nom la ville de Sausset-les-Pins dans le générique.

Fait à : Le :

Nom et signature

- Visa de l'administration :

Cabinet du Maire

Direction communication

Police municipale

Les informations personnelles recueillies sur ce formulaire sont exclusivement réservées à la gestion de la demande par la ville de Sausset-les-Pins. Ces données sont conservées pendant deux ans et ne pourront être utilisées dans un cadre autre que celui du présent traitement.

Conformément à la loi N°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) entré en vigueur le 25 mai 2018, vous pouvez demander communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations vous concernant par voie postale : Hôtel de Ville - à l'attention du Responsable communication - Place des droits de l'homme - 13960 Sausset-les-Pins, ou par email : communication@saussetlespins.fr

Plan de tournage journalier :

Date :

Lieux (à détailler) :

Quartier / Numéro de la rue :

Points de repère permettant d'identifier le lieu du tournage :

Description des décors, effets spéciaux et autres :

Heures :

Préparation du site avant tournage :

heure de début :

heure de fin :

Tournage :

heure de début :

heure de fin :

Rangement après tournage :

heure de début :

heure de fin :

Mode de tournage :

- Depuis le bord de la rue sans aucune gêne de la circulation,
- En travelling sur véhicule sous circulation piétons/véhicules,

Interruption. Durée estimée :

- Empiètement sur la chaussée, momentanée ou définitive de la circulation des véhicules/piétons

- Autre mode :

Besoin de stationnement :

Véhicules techniques (nombre, type, tonnage, etc..) :

Véhicules personnels (nombre) :

Cantine (nombre, type, tonnage, etc..) :

Demandes particulières :

Intervention des services municipaux : oui non

Précisez :

Fermeture rue/monument/bâtiment public : oui non

Précisez :

Autre :

• Production

Société de production :

Directeur de production :

Tél. fixe : Tél. portable : Courriel :

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département des Bouches-du-Rhône

Commune de SAUSSET LES PINS

Rapporteur : Monsieur le maire

DELIBERATION N° 2023-12-11**Objet : Modification des tarifs sur les tournages à compter du 1^{er} janvier 2024**NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHESE

La commune avait mise en place des tarifs pour les tournages et prises de vues lors de la délibération n°2021-06-05 en date du 14 juin 2021.

Après plus d'un an de mise en place, il est proposé aux membres du conseil municipal de modifier la tarification comme suit afin de simplifier la facturation :

INTITULES	TARIF
Tournages et prises de vues (€/jour)	250,00 €
Tournages publicitaires (€/jour)	300,00 €
Utilisation d'un drone (€/jour)	150,00 €
Traitement du dossier et présence d'un agent (€/heure)	50,00 €
Point d'alimentation électrique ((€/unité)	25,00 €
Ocupation du domaine public (€/m²/jour)	1,00 €
Mise à disposition d'un local municipal (€/jour) (montant maximum)	500,00 €
Lieux touristiques (montant maximum) (€/jour)	500,00 €

Il est enfin présenté et ajouté en annexe à la présente délibération, les recommandations et la marche à suivre pour toute demande.